



snalc

de l'école au supérieur

► Communiqué de presse

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

« VATICINER, VATICINER, VATICINER »

Le **SNALC** exige un calendrier de vaccination clair pour les personnels de l'Éducation nationale volontaires. Nous ne sommes pas des outils de communication politique : nous sommes des agents de l'État qui assurons une mission essentielle, au contact d'un public nombreux, pour lesquels le Président de la République a posé une « *stratégie de vaccination spécifique* ». Celle-ci doit donc clairement déroger au calendrier vaccinal général et débuter fin avril, comme le Président l'a déclaré lui-même, et ce pour l'ensemble des collègues volontaires. Les prises de rendez-vous doivent ainsi pouvoir se faire dans les quinze prochains jours. Toute autre façon de procéder sera perçue comme une insulte à l'égard de nos professions, doublée d'un mensonge d'État.

Par ailleurs, il n'aura échappé à aucun collègue que la discontinuité pédagogique est hélas la règle plutôt que l'exception cette semaine. Le **SNALC** a clairement fait remarquer que les problèmes de connexion avaient lieu aux horaires d'affluence et que leur cause principale était donc évidemment une incapacité technique à gérer cette affluence, que ce soit sur les ENT ou sur les classes virtuelles. Cela n'est pas surprenant, puisque le manque d'anticipation a été la règle dans notre ministère depuis juillet dernier et que l'on n'a pas préparé l'hypothèse d'un retour généralisé au distanciel. Le ministre doit arrêter d'accuser tout le monde alors qu'il est le premier responsable de la situation actuelle.

À propos d'anticipation, le **SNALC** signale que l'organisation de la réouverture espérée de nos écoles, collèges et lycées aux dates prévues ne pourra se faire correctement sans un travail important qu'il aurait déjà fallu entamer cette semaine. Le **SNALC** rappelle que la fermeture ayant été décidée pour des raisons sanitaires, la réouverture doit forcément être conditionnée à des critères sanitaires et s'accompagner d'un protocole au moins aussi strict que celui qui prévalait avant la fermeture.

Paris, le 8 avril 2021

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

SNALC. De l'école au supérieur